

PUJOLS INFOS. MAGAZINE



PIM N°13
Été 2023



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





LE MOT DU MAIRE

ÉCOLE !

«L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde»
Nelson Mandela.

Le groupe scolaire de Pujols qui rassemble les écoles maternelle et élémentaire, connaîtra cet été des évolutions majeures. Ainsi, la voirie d'accès changera de sens (unique) de circulation avec une arrivée depuis la rue Fontaine du Bourreau et une sortie par la rue Cami del César. D'importants aménagements accompagneront cette opération dont l'objectif principal est la sécurité des enfants. La création d'une voie de circulation douce, s'inscrivant dans le schéma d'ensemble du plan vélo, établi avec la communauté d'agglomération pour relier le bas et le haut de Pujols, constitue le deuxième objectif.

L'installation d'un grand préau recouvrant toute le terrain de sports garantira un accès permanent, quelle que soit la météo (pluie ou soleil), à cet espace si prisé des enfants et si utile à leurs jeux, à leurs activités physiques. Tout en bois, son toit sera recouvert de panneaux photovoltaïques qui contribueront à la production municipale d'énergie renouvelable ; production déjà commencée avec les installations présentes sur le toit d'un des bâtiments de l'école élémentaire.

D'ailleurs, ce bâtiment changera complètement d'aspect, puisque son isolation extérieure participera au renouvellement et à l'embellissement du site. L'autre bâtiment sera quant à lui isolé et rénové l'été suivant. Bien d'autres travaux ou équipements, comme le remplacement des éclairages en LED, sont planifiés sur ces mois de juillet et août.

Remercions ici très chaleureusement les élus, enseignants, parents d'élèves, agents des services, riverains et tous les partenaires pour leur participation, en réunions de travail ou en réunions publiques, à ces projets qui allient investissements dans la sécurité, dans le confort et dans l'avenir.

En droite ligne de nos prédécesseurs, jour après jour, nous apportons les pierres indispensables à l'édifice essentiel de notre République : son Ecole publique et laïque, qui garantit l'instruction de tous les enfants pour en faire des citoyens libres. Libres et capables de "changer le monde".

En attendant la rentrée, je vous souhaite de bonnes vacances !

- 3 Le Mot du Maire
- 4 Ordres du jour des conseils municipaux
- 5 Pujols en chiffres
- 6 Le CCAS Communique
- 7 Plan Vélo
- 8-10 Pujols Vert
- 11-12 Divers
- 13-16 Enquête
- 17-19 Écoles
- 20-21 Animations
- 22 Animations sportives
- 23-25 Informations Administratives
- 26 Libre Expression
- 27 Poème et agenda
- 28 Cinéma sous les étoiles



Direction de la publication :
Yvon VENTADOUX

Conception graphique :
Camille SOUBIROU

Impression :
Reprolaser 47300 Villeneuve sur Lot

Nombre d'exemplaires :
2.000

Ont participé à ce numéro :
BARRAU Daniel, BOILEAU Katia, BRIAND Patricia, DUBOURG Magali, DURGUEIL Cécile, LAFAYE-LAMBERT Christiane, LAMOINE Pascale, MALTAVERNE Marie-Hélène, MERLE Marie-Thérèse, ROUGÉ Mikaël, ROUGÉ Léane, ROUSSEL Stéphane, ROUSSET Nelly, SIMONET Daniel, VENTADOUX Yvon, .

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte rendu complet sur le site <http://pujols47.fr>

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023



- Rue de Petit Tour – Travaux de voirie et de réseaux – Adoption du projet et lancement de la consultation des entreprises
- Mission d'étude pour l'aménagement paysager sur le territoire communal.



- Budget communal - Admissions en non-valeur
- Remboursement des frais des élus
- Subventions allouées et versées aux Pujolais pour l'acquisition de réservoirs d'eau de pluie
- Subventions aux associations et cotisations 2023



- Syndicat Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) – Convention d'occupation temporaire du domaine public de la commune en vue de l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicule électrique au parking du complexe sportif.



- Association Ecran Livradais – Convention Cinéma sous les Etoiles 2023
- Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » et Fête de la Musique – Nouvelle tarification – Année 2023
- Marchés Gourmands 2023 – Prestations des artistes

DÉCISIONS DU MAIRE :

- Création d'un site sportif à Pujols – Attribution des marchés aux entreprises

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023



- Sénatoriales : élection des délégués des conseils municipaux.



- Mise en place de bornes de distribution d'énergie rétractables – Espace extérieur de la salle des fêtes du Palay,
- Isolation thermique par l'extérieur du bâtiment 1 de l'école élémentaire de Petit Tour.

DÉCISIONS DU MAIRE :

- Convention de mise en œuvre d'une médiation.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023



- Motion du conseil municipal en soutien et protection des élus.
- Motion relative au projet d'installation d'une antenne-relais de radiotéléphonie par l'opérateur SFR



- Site de Lacassagne – Appel à manifestation d'intérêt – Projet d'ombrières photovoltaïques
- Site sportif à Lacassagne – Construction du club house – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre
- Projet de rénovation de la salle des fêtes – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre
- Rue de Petit Tour – Travaux de voirie et de réseaux – Délégation de maîtrise d'ouvrage unique avec la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (C.A.G.V.)
- Rue de Petit Tour – Travaux de voirie et de réseaux – Attribution du marché à l'entreprise



- Bibliothèque municipale – Instauration de la gratuité
- Subvention aux familles pujolaises pour les séjours de vacances de leurs enfants organisés par les Francas, partenaire de la Municipalité– Délibération modificative
- Enedis – Redevance 2023 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution d'électricité



- Personnel communal – Recrutement d'un Directeur des Services Municipaux– Modification du tableau des effectifs
- Personnel communal – Recrutement par voie de mutation – Modification du tableau des effectifs
- Adhésion à la convention « retraite C.N.R.A.C.L. » du CDG 47



- Jurés d'assises – Liste préparatoire – Année 2024

PUJOLS EN CHIFFRES

MAISONS FISSURÉES : 57

Les chiffres des signalements de maisons fissurées ces dernières années sur la commune :

2022 : **57***
2021 : **8**
2020 : **20**
2019 : **17**
2018 : **6**
2017 : **52***
2016 : **6**

En cas d'apparition de fissures, vous avez la possibilité de contacter dès à présent un expert en bâtiment pour qu'il puisse évaluer l'importance de ces fissures et ainsi déterminer si elles peuvent mettre en péril la structure de votre habitation.

*Années de reconnaissance de sécheresse.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : 19

Nombre annuel de demandes d'installation de panneau photovoltaïque sur Pujols.

2020	2021	2022	2023*
13	11	14	19

*Année en cours, non encore finie



SÉNATORIALES 2023 : 15 DÉLÉGUÉS

Au mois de septembre prochain se tiendront les élections sénatoriales pour le renouvellement des sièges des deux sénateurs lot-et-garonnais, Madame Christine Bonfanti-Dossat et Monsieur Jean-Pierre Moga.

des autres communes de France, le Conseil Municipal de Pujols a désigné par vote, à bulletin secret, ses 20 grands électeurs, 15 titulaires et 5 suppléants : donner la liste des grands électeurs de Pujols, répartis en titulaires et en suppléants...

Aussi, le 9 juin dernier, tout comme l'ensemble



Délégués : VENTADOUX Yvon, LAFAYE-LAMBERT Christiane, BARRAU Daniel, BONZON Cécile, DA SILVA Cédric, LAMOINE Pascale, SILVA Pierre, BRIAND Patricia, SIMONET Daniel, MALTAVERNE-BEGIN Marie-Hélène, GUERIN Claude, BRUNET André, VERGA Josiane, GALINOUCHE Marc, ORGIBET Muriel.
Suppléants : LIBERT Annick, DEFOORT Hervé, CASTAING Sylvie, DUGUÉ Rémi, ROUGÉ Mikhaël.

LE CCAS COMMUNIQUE

LE CCAS DE PUJOLS, UN SERVICE DE PROXIMITÉ.

Son action sociale s'articule autour de quatre objectifs fondamentaux :

- La protection et le suivi individualisé de personnes en situation de fragilité.
- La promotion de l'autonomie et de l'exercice de la citoyenneté
- La recherche de l'efficacité en renforçant le partenariat avec les services médico-sociaux et sociaux, du conseil départemental, de l'État et des associations caritatives.
- La volonté de proposer des animations et des activités qui répondent aux besoins et aux attentes de la population suivie

Le **CCAS**, Centre Communal d'Action Sociale, est présidé par le Maire. Seize membres, quatre de plus que lors de la dernière mandature, composent le Conseil d'Administration.

Huit conseillers municipaux et huit représentants d'associations locales se réunissent ainsi à intervalles réguliers pour l'étude des dossiers et propositions relevant du social.

Si l'**UNA-ASSAD**, **SOS Surendettement**, la **Maison des Femmes**, l'**UDAF, Pas à Pas** et Le **Secours Populaire** faisaient déjà partie de la commission lors de la dernière mandature, les **Aînés du Mont Pujols** et la **Mission Locale en Pays Villeneuvois** l'ont rejointe dès juin 2020.

Toutes ces associations, dites de « terrain », en lien avec des publics très différents, des plus jeunes aux plus anciens, qu'elles accompagnent, œuvrent aux côtés des élus pour mener à bien des actions, tant individuelles que collectives et ce dans divers domaines.

Préparez-vous à un bel été avec



Pendant les 3 mois d'été, bénéficiez gratuitement de la téléassistance Présence Verte

Pour bénéficier de cette action de prévention, contactez-nous au **05 53 67 78 00**

Offre totalement gratuite sur présentation de ce flyer et sans condition d'engagement

Action réservée aux personnes non-abonnées au service de téléassistance Présence Verte



À VÉLO, ON A TOUTES ET TOUS À Y GAGNER !

ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air, nuisance,... je choisis le vélo !

SANTÉ

Avec le vélo je garde la forme !

ÉCONOMIE

Carburant, entretien, assurance,... le vélo c'est tout bénéf !

PRATIQUE

En ville ? J'y vais plus vite à vélo et je me gare facilement !

Pour le cadre de vie, la santé, le bien-être mais également le pouvoir d'achat de ses habitants, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois s'engage dans le développement des mobilités alternatives à la voiture.

Pour encourager l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, le Grand Villeneuvois lance une aide à l'achat d'un vélo : le chèque vélo utilisable chez les commerçants locaux partenaires de l'opération, destiné aux habitants de l'agglomération.

www.grand-villeneuvois.fr



Vous habitez l'une des communes du Grand Villeneuvois et vous souhaitez bénéficier de l'aide à l'achat d'un vélo, neuf ou d'occasion ?

Voici la marche à suivre :

1 Déposez ou envoyez ce formulaire à...

Maison de la Mobilité
22 rue du collège
47300 Villeneuve-sur-Lot
Téléphone : 05 53 70 53 83

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la dernière feuille d'imposition justifiant du revenu fiscal

2 Recevez votre chèque vélo

Montant de la subvention accordée :

• Pour l'achat d'un vélo électrique

200€ si votre revenu fiscal de référence par part est **inférieur ou égal à 14 089€.**

100€ si votre revenu fiscal de référence par part est **supérieur à 14 089€.**

• Pour l'achat d'un vélo classique (musculaire)

50€ si votre revenu fiscal de référence est **inférieur ou égale à 14 089€.**

3 Rendez-vous chez un commerçant partenaire pour acheter votre vélo

Le chèque vélo est cumulable avec les autres dispositifs pouvant exister et permet en particulier, pour les personnes éligibles, de pouvoir demander à bénéficier du bonus vélo attribué par l'État.

Les primes seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets jusqu'à épuisement des crédits alloués à l'opération.

Retrouvez la liste des entreprises partenaires et toutes les informations utiles sur le site de la CAGV : www.grand-villeneuvois.fr

ADOPTEZ UN VÉLO

PLAN vélo
Grand Villeneuvois



Dossier de demande d'aide à l'achat d'un vélo

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois souhaite promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien en proposant une subvention à l'achat d'un vélo pour les habitants de son territoire. Cette subvention concerne les vélos, neufs ou d'occasion, à acheter auprès des commerçants locaux partenaires de l'opération.

FORMULAIRE À REMPLIR

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Demande l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo :

Classique (musculaire) À assistance électrique

Jecertifie être majeur et être domicilié dans une des communes de l'agglomération. Jem'engage à acquérir, auprès des revendeurs partenaires de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, un vélo répondant aux caractéristiques suivantes :

- Cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler)
- Répondant aux normes de sécurité et homologation en vigueur pour circuler sur la voie publique
- Équipé d'un éclairage, d'un porte bagage, de garde-boues, d'une sonnette et d'une béquille fixes (les VTT et vélos de courses n'ouvrent pas droit à la présente aide)
- Marqué et immatriculé auprès du Fichier national unique des cycles identifiés
- Vélos neufs ou d'occasion.

Jecertifie l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier ainsi que la sincérité des pièces jointes fournies.

J'atteste qu'aucun autre membre de mon foyer n'a bénéficié de cette même subvention cette année.

Jem'engage à ne pas revendre le vélo acquis à l'aide de cette subvention dans les deux ans suivant l'achat.

Fait à

le/...../.....

Signature

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande :/...../.....

Traitement du dossier par :

Montant de la subvention accordée : Non éligible / 50€ / 100€ / 200€

Numéro de chèque vélo remis :

Date de remise ou d'envoi du chèque :/...../.....



La commune de Pujols a participé aux jours nets du 47, opération de nettoyage de l'environnement lancée en 2021 par le Conseil Départemental. A Pujols, les opérations de nettoyage de la nature et de collecte des déchets sauvages s'inscrivent dans une tradition.

Deux fois par an, nous sommes une poignée de bénévoles assidus à procéder au nettoyage d'automne et de printemps de différents quartiers, voies ou hameaux de la commune.



Le samedi 24 juin, une quinzaine de personnes ont collecté les déchets jetés côte de la Grémie et côte de Laudie, le long de la D118, le long de l'avenue Charles de Gaulle, à Malbentre, Cambes. Une soixantaine de kg de déchets ont été ramassés, autant de plastique, verre, aluminium...qui ne pollueront pas les sols et les cours d'eau.



La matinée s'est terminée comme de coutume par le verre de l'amitié.

Une mention spéciale pour la participation de l'école élémentaire et Sabine Passard qui a coordonné l'opération.

Lundi 19 juin 2023

Collecte des déchets Déploiement de points d'apport volontaire de biodéchets à Pujols

Avec pour objectif d'aider toujours plus les habitants du territoire à diminuer leur volume d'ordures ménagères, l'Agglomération du Grand Villeneuvois a lancé une campagne de déploiement de bornes de collecte de biodéchets en zones urbaines. Après Villeneuve-sur-Lot, en janvier dernier, c'est au tour du village de Pujols d'être doté de ces nouvelles bornes.

Installées aujourd'hui, elles sont au nombre de quatre et se trouvent parking du cimetière, salle des fêtes, rue Bir Hakeim et chemin de Carrère.

Elles seront mises en service dès demain, mardi 20 juin, et la collecte se fera les mardis, jeudis et samedis. Les habitants concernés seront informés de l'existence de ces bornes par la distribution, en porte à porte, d'un document explicatif par les services de l'Agglomération du Grand Villeneuvois.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

C'est un déchet alimentaire (fruits et légumes, reste de repas, viande cuite, marc de café...) ou de jardin (feuilles, herbe, écorces, brindilles, broyats...). Il est biodégradable.

Que peut-on mettre dans les bornes de collecte ?

Les épluchures, fruits et légumes pourris, viandes et poisson cuits, reste de repas (déchets interdits : sachets de thé, dosettes de café, viandes et poisson crus, coquillages et crustacés, couches et litière de chat plastique, verre, papier divers)

Comment accéder aux bornes ?

Pour accéder aux bornes de collecte des biodéchets, les usagers doivent préalablement s'inscrire auprès du service Environnement de l'Agglomération en appelant le 05 53 49 86 87 ou 88. Le service remet alors aux personnes inscrites :

- des explications et conseils,
- un bioseau de cuisine afin de collecter les restes dans la maison,
- 50 sacs kraft
- et un code d'accès permettant d'ouvrir la borne de collecte.

Pourquoi trier les biodéchets ?

Trier ses biodéchets permet de réduire de 34 % sa quantité d'ordures ménagères (sacs noirs). C'est par ailleurs une obligation légale : à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.) conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage.

Les Animateurs de tri de la CAGV seront présents sur les marchés du dimanche, les 9 juillet, 6 aout et 3 septembre.

LA MUNICIPALITÉ LANCE L'OPÉRATION

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES...



Vous souhaitez vous engager dans la collecte de déchets sauvages dans votre quartier, le long d'une voie de circulation, sur un site précis.

Vous désirez le faire selon vos disponibilités, au gré de vos balades, seul ou en groupe.

La municipalité de Pujols accompagne votre démarche en vous fournissant : des gants, un gilet de sécurité, des sacs poubelles et une pince.

L'opération démarre dès que vous vous sentez prêt à participer au défi.

Chaque année, nous organiserons un temps convivial avec les participants à cette opération.

Il suffit de compléter le coupon suivant et de l'adresser à adj.urba.dd@pujols47.fr

NOM :

PRÉNOM :

Téléphone :

Courriel :

Quartier / voie que vous souhaitez nettoyer (merci d'être le plus précis possible) :

.....

... présente, cet été, **Les Roseaux Sauvages**, film d'André Téchiné, tourné en grande partie à Villeneuve et à Pujols il y a 30 ans ; Place Lafayette, Berges du Lot, Avenue Foch, Rue des Silos et au Restaurant « Le Terminus », Place de la Marine, Lycée Georges-Leygues, Stade et Eglise St Germain, à Villeneuve-sur-Lot ; sur l'Esplanade de Guyenne, à Pujols

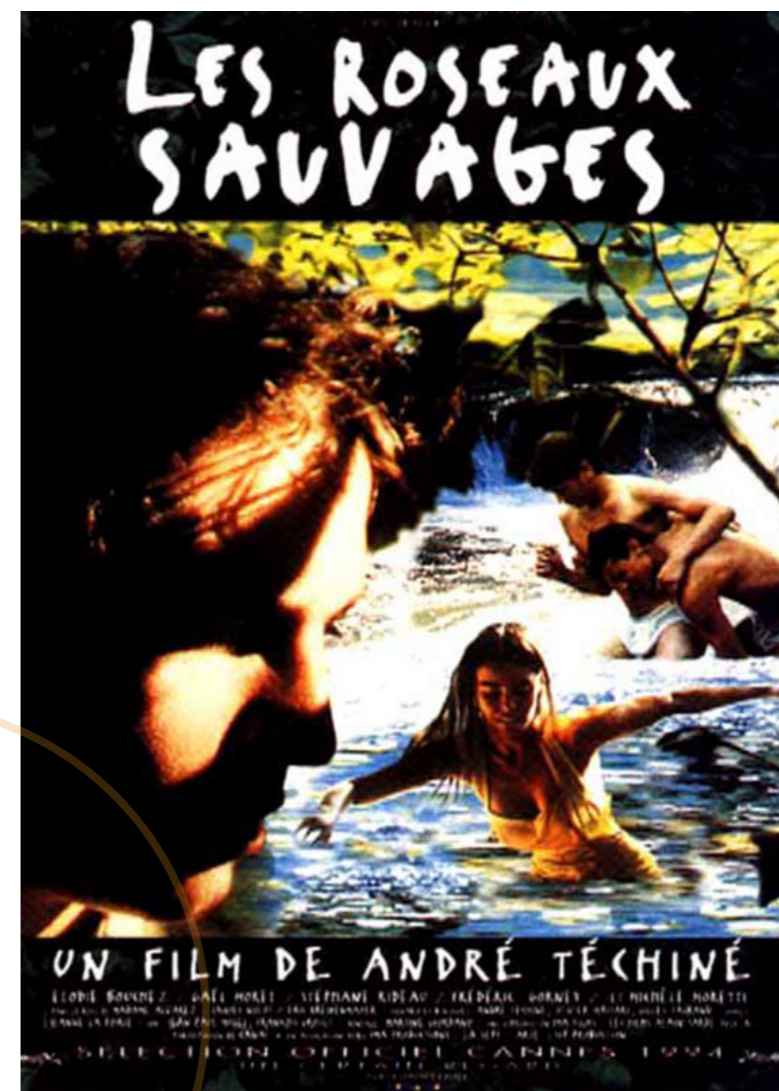
Pour fêter les 30 ans du tournage du film, la commune de Pujols le présente, en plein air, dans le cadre du « Cinéma sous les étoiles » en partenariat avec l'Utopie de Sainte-Livrade, le vendredi 11 août à la tombée de la nuit.

Prix Louis Delluc en 1994, ce film a été sélectionné au Festival de Cannes en 1995 (Un certain regard). Le film a été présenté au Festival du film Français à Sarasota (États-Unis) et au Japon.

Il reçoit 4 César la même année (meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur scénario et/ou adaptation, meilleur espoir féminin pour Élodie Bouchez et nommée pour meilleure actrice dans un second rôle pour Michèle Moretti, meilleur espoir masculin pour Stéphane Rideau, Gaël Morel et Frédéric Gorny).

Le film est sorti dans une vingtaine de pays à l'étranger et en France, en 1994.

« Le chêne et le Roseau », commande d'ARTE pour la collection « Tous les garçons et les filles de leur âge » est devenu le film « Les roseaux sauvages », pour le plus grand bonheur des cinéphiles.



Distribution et Production

- Elodie Bouchez ; Maïté Alvarez (la fille du professeur),
- Gaël Morel ; François Forestier,
- Stéphane Rideau ; Serge Bartolo,
- Frédéric Gorny ; Henri Mariani,
- Michèle Moretti ; Madame Alavarez,
- Jacques Nolot ; Monsieur Morelli,
- Fatia Maïte ; Aïcha Morelli,
- Eric Kreikenmayer ; Le soldat Pierre Bartolo
- Nathalie Vignes ; Irène la jeune mariée du soldat,
- Paul Simonet ; Monsieur Bartolo,
- Charles Picot ; Le proviseur du lycée,
- Daniel Simonet ; Le surveillant,
- Christophe Maître ; Le professeur d'EPS,
- Denis Bergonhe ; Le pompiste,
- Romain, Matthieu, Bastien, Laurie et les enfants, les rugbymen du CAV pour les scènes du mariage notamment,
- **Scénario** : Gilles Taurand, Olivier Massard et André Téchiné,
- **Producteur** : Alain Sarde,
- **Réalisation** : André Téchiné.



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

HOMMAGE À PIERRE REBOURS

Depuis le mercredi 28 juin, le club Omnisports de Pujols a perdu son Président, dévoué et engagé. Pierre REBOURS est décédé des suites d'un malaise. De nombreux Pujolais, Villeneuvois, ..., ont perdu un ami fidèle, chaleureux, toujours prêt à aider, à s'investir, ..., mais aussi à organiser et à partager des moments sympathiques et joyeux.

Depuis 2019, « Pierrot », puisque nous l'appelions tous ainsi, avait repris les rênes du club Omnisports dont l'activité principale est la gestion de la course cycliste du lundi de Pâques.



Ses engagements ne se limitaient pas à notre commune, puisqu'il était aussi Président de l'Amicale de la Police et membre du bureau de l'Association de tir de Lascrozes. En 2024, une petite moto à trois roues tournera dans nos têtes pour la 70ème édition du critérium du Mont Pujols. Merci Pierrot pour tout.

Nous adressons nos condoléances et des pensées amicales à toute sa famille.

ALPHA CAMPING OU CAMPING PARADIS

C'est le nouveau nom du camping que la plupart d'entre vous connaissaient sous l'appellation « Camping de Malbentre ».

Le camping est passé d'une gestion communale à une gestion privée, par le biais d'une délégation de service public. M. Bourgoïn, directeur du camping a exprimé ses souhaits les plus chers de travailler en partenariat avec les élu.e.s et avec tous les partenaires locaux, afin de dynamiser notre territoire et le rendre de plus en plus attractif. Le Lot-et-Garonne, nous le savons, a pris du retard si on le compare aux départements limitrophes que sont le Lot et la Dordogne.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Un nouvel atout s'inscrit dans la Vallée du Lot : l'obtention du label des Plus Beaux Village de France pour Penne d'Agenais.

Une volonté de modernisation pour faire monter en gamme ce site d'hébergement. Trois millions d'euros seront investis dans les deux prochaines années.

Il est également important d'ajouter que le volet environnemental sera pris en compte et que l'exploitation des lieux ne se fera pas au détriment du cadre de vie.

Nous ne pouvons que souhaiter le meilleur à ce « nouveau » camping qui affiche d'ores et déjà complet.



Étude pour le développement des mobilités actives dans nos déplacements

ENQUÊTE AUPRÈS DES PUJOLAIS

Des élus, habitants de Pujols et responsables associatifs travaillent au sein d'un Groupe Action Projet aux actions à mettre en œuvre pour développer l'utilisation des mobilités actives dans nos déplacements, en particulier les déplacements à pied et l'usage du vélo.

Une réflexion à l'échelle de Pujols est entamée sur différents scénarii possibles d'apaisement de la circulation. Dès le mois de septembre, nous aurons l'occasion de partager ce travail avec les pujolais(es) dans le cadre d'une réunion publique. Le scénario s'intégrera bien sûr dans le schéma directeur validé à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

Pour alimenter nos réflexions, nous avons sollicité Hans Kremers, consultant qui a une grande expertise sur le sujet et ce dans des communes de taille variée.

Nous avons aussi besoin d'appréhender les besoins des pujolais, les freins à ce type de mobilités.

Nous vous remercions de prendre un peu de votre temps pour répondre à ce petit questionnaire.

Cette enquête est à remettre à l'accueil de la mairie de Pujols ou pour la version envoyée de manière électronique, à retourner à :

adj.urba.dd@pujols47.fr



1. Quel moyen de transport utilisez vous le plus souvent pour les motifs de déplacement suivants au départ de Pujols ?

	A pied	Vélo	Bus	Co-voiturage	Voiture
Ecole/Formation					
Travail					
Magasin					
Tempslibre (sport, culture)					
Visite					

2. Combien de fois utilisez vous le vélo pour les motifs de déplacement suivants, au départ de Pujols ?

	>5 fois par semaine	3 à 5 fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	Quelques fois par mois	Rarement	Jamais
Ecole/Formation						
Travail						
Magasin						
Tempslibre (sport, culture)						
Visite						

3. Êtes-vous prêt(e) à faire davantage du vélo dans l'avenir ?

Oui

Non

4. Quelles mesures pourraient vous aider à franchir le pas pour utiliser plus souvent du vélo dans vos déplacements au départ de Pujols ? (Choisissez au maximum 3 réponses)

- Plus de parkings pour vélos à mon lieu de destination (école, travail, magasin,...)
- Un réseau cyclable plus sécurisant
- Des voies cyclables plus confortables
- Moins de circulation motorisée sur mes trajets
- La modération des vitesses des véhicules motorisés
- La signalisation des meilleurs itinéraires pour les cyclistes

5. Vous pouvez préciser ici un ou plusieurs endroits à Pujols que vous jugez adapté(s) à la pratique du vélo :

.....

.....

.....

.....

.....

6. Vous pouvez préciser ici un ou plusieurs endroits à Pujols que vous ne jugez pas adapté(s), voire dangereux pour la pratique du vélo :

.....

.....

.....

.....

.....

7. La liaison Pujols Haut / Pujols bas

Est facile d'accès

Est difficile d'accès

8. Avez-vous des enfants scolarisés ?

Oui

Non

9. A partir de quel âge laissez-vous votre enfant partir seul sur son vélo à l'école ?

ans

Jamais

10. Pourquoi votre enfant ne peut pas aller seul à vélo à l'école ?
(plusieurs réponses possibles)

- Trop loin
- Le trajet est trop dangereux
- Mon enfant n'a pas assez d'expérience/ est trop jeune
- Autre :

11. Vous pouvez ici formuler vos attentes et/ou vos propositions pour les déplacements des vélos à Pujols :

12. Âge

- < 18 ans
- 18 – 24 ans
- 25 – 34 ans
- 35 – 49 ans
- 50 – 64 ans
- > 64 ans

13. Sexe

- Femme
- Homme

14. Votre lieu d'habitation/ quartier / secteur :

ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE, MARDI 20 JUIN 2023

En présence de Monsieur VENTADOUX, maire, de Marie-Hélène MALTAVERNE, Adjointe aux écoles, de Patricia BRIAND adjointe à la culture et déléguée aux écoles, de la Directrice, Emilie BAYARD, de s enseignantes de l'école et de très nombreux parents accompagnés de leurs enfants devenus artistes.

Un travail de toute l'année, inspiré de l'œuvre du peintre **FRIEDENSREICH HUNDERTWASSER**, a été mené par les maîtresses de toutes les classes, qui, pour réaliser cette magnifique fresque murale, ont été aidées par **LEA DINGREVILLE**, intervenante plasticienne.

Le résultat prodigieux est visible dans la salle de motricité. Fierté des enfants de montrer aux parents toutes les esquisses réalisées pendant l'année.



Pour compléter l'explication de ce titanesque travail, une vidéo a été projetée.

Malgré l'orage et la grosse averse, tout le monde a pu, dans cette même salle, se restaurer autour d'une paëlla suivie d'une glace, que l'association des parents d'élèves PEP'S avait organisée.

MERCI à eux.

JOURS NETS À L'ÉCOLE



L'école Petit Tour poursuit ses opérations de sensibilisation à l'environnement en participant régulièrement aux opérations de nettoyage du village. Ainsi, ce lundi 19 juin toutes les classes se sont à nouveau rendues dans les quartiers proches de l'école pour ramasser ce qui traîne au sol. De l'avis de tous, la collecte a été moins importante : la prise de conscience, les efforts de chacun contribuent sans doute à cette amélioration. Des riverains ont félicité les élèves, des automobilistes les ont salués, d'autres ont même offert des friandises, au grand plaisir des écoliers ! Ces petits gestes contribuent à rendre fiers les enfants.

Ce sont toujours les zones près de la rocade qui sont malheureusement le plus jonchées de canettes, mégots et encombrants... D'autres opérations auront lieu dès la rentrée prochaine. L'école remercie les parents, qui, bénévolement accompagnent les élèves pour cette sortie.



SPECTACLES DES ÉCOLES

Bientôt les vacances. Les enfants de la maternelle et de l'élémentaire sont heureux de vous montrer le résultat de leur travail de l'année, avant des vacances attendues et la rentrée le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023.

LUNDI 12 JUIN

Au Palay, dès 18h30, les quatre classes de CP et CE1 ont produit un spectacle de qualité, sous la houlette de **QUENTIN FABRE**, l'intervenant musique sur l'école.

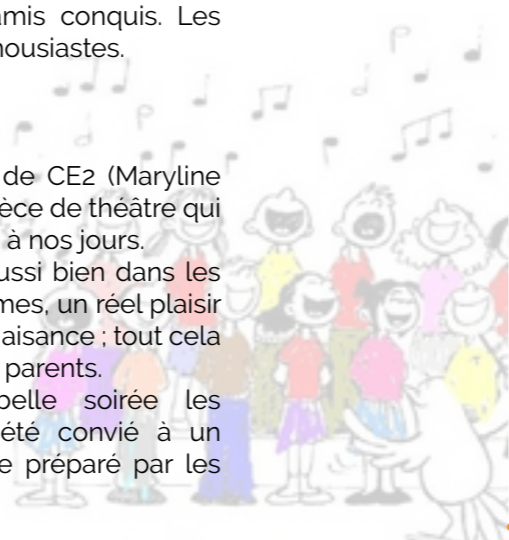
Ces expressions corporelles et ces chants sont le résultat du travail de l'année. Elles ont été réalisées avec de nombreux sourires devant

un public de parents et d'amis conquis. Les applaudissements furent enthousiastes.

MARDI 13 JUIN

Toujours au Palay, la classe de CE2 (Maryline Jodot) nous a présenté une pièce de théâtre qui relatait la vie, de la préhistoire à nos jours. De nombreuses trouvailles aussi bien dans les répliques que dans les costumes, un réel plaisir des enfants à jouer, une belle aisance ; tout cela a ravi le public des nombreux parents. Et pour conclure cette belle soirée les comédiens et le public a été convié à un sympathique buffet (en partie préparé par les parents)

Félicitations à toutes et tous.



HOMMAGE À EMY

En mars 2023, la disparition tragique d'une petite fille, Emy, élève de CP a plongé les deux écoles dans une grande tristesse. Ses parents et ses camarades ont souhaité planter un arbre (un olivier) dans le jardin de l'école. Aidés de JP Tatareau et de son stagiaire pour la partie technique, les enfants ont bien mis en terre cet arbre puis l'ont arrosé, en promettant de s'en occuper.



Ils ont aussi remis un coffret rempli de mots doux, écrits pour exprimer leur amitié à Emy, ainsi que de jolis dessins. Beaucoup d'émotion au cours de cet après-midi.

Pour mettre un peu de sourire dans ce triste moment, les parents d'Emy avaient préparé un gros goûter qui a été très apprécié !

DÉPART DES CM2

En présence de Monsieur Ventadoux, Maire, de Madame Sophie Paupert, Directrice, de Marie Hélène Maltaverne, Adjointe aux écoles, des deux Enseignantes, Mesdames Aramburu et Magne, des deux Directrices du périscolaire Julie et Manon, a eu lieu la remise

de livres pour les élèves de CM2 qui partent en 6^{ème}.

Un goûter a clôturé ce moment très apprécié des élèves, car pour eux c'est le signal du départ au collège « chez les Grands »...

RONDE CYCLISTE USEP JUIN 2023

JEUDI 23 JUIN, le matin, au Palay, sont arrivés 150 cyclistes accompagnés d'une cinquantaine d'adultes.

C'est un circuit dans le département qu'effectuent ces enfants qui se préparent durant toute l'année scolaire. Ils venaient de MARMANDE, (Lolya, 2 classes), de SAVIGNAC SUR LEYZE, de BORDEAUX (Le Taillan, 2 classes), de MIRAMONT.

côte du Mont Pujols et ont trouvé à leur arrivée un copieux petit déjeuner offert par la municipalité.

Avant de prendre la descente ils ont traversé le village pour admirer son architecture (à pied, en poussant le vélo). Ils termineront leur périple à AGEN, samedi, avec une réception à l'Hôtel du Département. **Ils seront accueillis par la présidente, SOPHIE BORDERIE.**

Bravo aux jeunes champions !

Ils ont grimpé courageusement la



KERMESSE

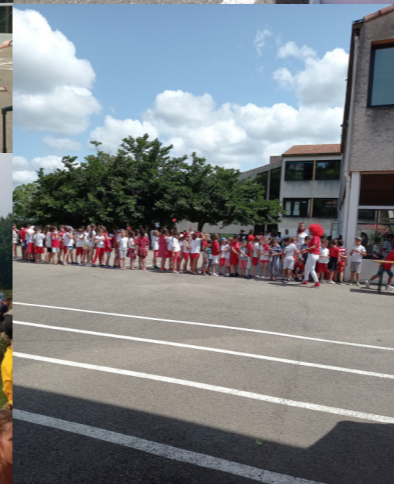
Sous un beau soleil les enseignants et l'association PEP'S des parents d'élèves ont accueilli de très nombreux enfants et leurs parents autour de jeux divers.

Beaucoup de joie quand tous ont fait preuve d'adresse récompensés par des tickets donnant droit à des boissons et des gâteaux !

Puis vers 20h après le tirage de la tombola (tous les lots furent récupérés) toujours organisé par les parents d'élèves. Ce fut le moment du repas : poulet basquaise et riz et pour les gourmands glace (payante).

Merci à tous les organisateurs particulièrement l'association PEP'S des parents d'élèves qui a assuré l'intendance dans les deux écoles.

Bonnes Vacances.



FÉRIA



C'est la fin de l'année scolaire, et comme à leur habitude les restaurateurs de la cantine scolaire ont proposé aux élèves et aux professeurs des écoles la traditionnelle Féria de Petit Tour.

Dans la mesure du possible, et ils étaient nombreux, les participants étaient vêtus de blanc et rouge. Pour sortir du menu cantine et afin que ce soit plus décontracté, Thierry et Mina avaient prévu un buffet froid : melon, nuggets de légumes, pizza végétarienne et glace. Un grand Merci à toute l'équipe de la cantine scolaire. Quelques CM2 ont réalisé, non sans émotion, que c'était leur dernière féria à Petit Tour, qu'ils allaient dès demain quitter à jamais leur « petite école » pour rentrer dans le monde des grands...

Mais la musique étant là, elle a rassemblé l'ensemble des enfants. Ils ont chanté, sauté, sans oublier l'incontournable *Peña Bayonna*.



ANIMATIONS

MODÉLISME FERROVIAIRE

L'AMFPV (Association du Modélisme Ferroviaire du Pujolais et Villeneuvois) a tenu, dans l'ancienne église Sainte Foy, dans le vieux bourg de Pujols, du 15 au 23 avril 2023, son exposition de modélisme ferroviaire. Celle-ci s'est déroulée avec un franc succès, 1300 visiteurs ont été comptabilisés. Le mariage de ce site avec cette activité ludique, technique et artistique, a suscité

un réel intérêt auprès des jeunes et des moins jeunes. Ils ont pu admirer les réseaux, animés par les membres de l'association. Si à cette occasion, le spectacle proposé a soulevé de l'intérêt, n'hésitez pas à suivre la vie de l'association sur Facebook (AMFPV) ou sur son site internet (<https://www.amfpv.fr>). Vous pourrez y trouver tous les renseignements nécessaires pour nous rejoindre.



MARCHÉ DES CRÉATEURS

Le dimanche 11 juin a été organisé, dans le bourg de Pujols, un Marché de Créateurs. Cette première édition a rencontré un vif succès. Ce sont plus d'une vingtaine de créatrices et créateurs qui se sont déplacés. Les exposants se sont installés dans les rues de Pujols, les vieilles pierres et vieilles rues donnant tout son charme à ce

nouveau marché. Le dimanche matin, jour de marché dominical, a attiré les curieux et acheteurs. Malheureusement les ardeurs du soleil de l'après-midi ont réduit le nombre de visiteurs. **Malgré tout, cela n'a pas entamé le moral des exposants qui envisagent déjà un retour à Pujols.**



FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 23 juin Fête de la Musique à Pujols. Organisée par la municipalité, le programme cette année était étoffé.

La soirée a débuté avec une jeune femme : Mélissa qui nous a transporté dans les années 80. Son répertoire subtilement sélectionné mais surtout sa très belle voix nous a laissé sous le charme. Deux groupes se sont ensuite

succédés. Tout d'abord les Bicycle Day et leur merveilleuse chanteuse Nicole Lacy, qui se produisaient pour la première fois, ont entraîné la foule ; puis les Black Onyx que l'on connaissait déjà nous ont amenés jusque tard dans la nuit.

Une belle Fête de la Musique sous le soleil, avec un public nombreux et enthousiaste au rendez-vous.



FESTIVAL DE JAZZ

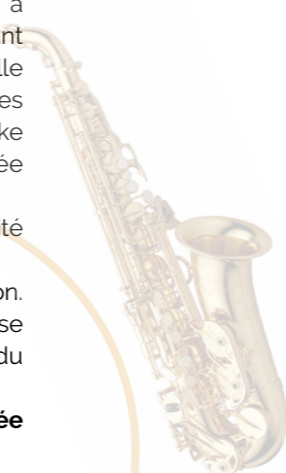
Le 30 juin et 1er juillet l'association « les Amis de Pujols » ont, comme depuis six ans maintenant, organisé le Festival de Jazz. Comme à l'accoutumé ce dernier festival était de qualité.

Le vendredi « Swing de poche », composé de sept musiciens, a évoqué la grande époque du jazz classique en remettant au goût du jour des succès des années quarante. Malgré la fraîcheur de la soirée le public en a redemandé.

Le samedi deux groupes se sont succédés : Jimmy Chambert Quartet et ses quatre musiciens a proposé un répertoire mettant en avant les années bebop et hard bop, des thèmes

swing et latin ; Mississipi Jazz Band a clôturé le festival en nous emportant dans le siècle dernier à la Nouvelle Orléans, dans le plus grand respect des maîtres du genre : Louis Armstrong, Duke Ellington, Sidney Bechet. Une soirée enchantée. Merci aux Amis de Pujols pour la qualité de la programmation et tout le travail de préparation et d'organisation. Nous encourageons le public à se déplacer nombreux, reconnaissance du travail effectué.

Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.



ANIMATIONS

FESTIVAL COULEURS DU MONDE

Du 31 Juillet au 6 Août, Sous le Chapiteau, au « Palay ».



Lundi 31 Juillet :
19h, Animation « **GOATSONG** » musique Pop Folk
21h, «**Les Philippines**» Groupe Filipiniana de l'université des Philippines

Mardi 1 Août :
19h, Animation « **Les Brigadiers** » ambiance Pop rock garantie,
21h, «**Côte d'Ivoire**» compagnie « Art et Culture » d'Abidjan.



Mercredi 2 Août :
16h30 à 18h, Initiation pour toute la famille à la **dance country**
19h, Salsa ouverte à tous en collaboration avec **L'Entrepote's**
20h, **Soirée paella**
21h, Soirée dansante animée par **SL FACTORY** avec show laser à partir de 22h.



Jeudi 3 Août :
19h, Animation « **Tri-K-Celt** » et sa cornemuse
21h, «**Argentine**» Ballet international de Santa Cruz



Vendredi 4 Août :
19h, Animation « **Poor Paddy** » musique Irlandaise
21h, «**Mongolie**» Ballet de BAYANKHONGOR

Samedi 5 Août :
16h30 à 18h, **Initiation à la fabrication de flûte de pan** en collaboration avec La Maison du Jouet de Pujols
19h, Animation « **Anzelmo Gaetano** » chanteur Italien
21h, «**Pérou**» Dinastia Ccaccaria
Soirée de clôture avec la participation des costumés de Vénétie, Mongolie et Pérou.



Dimanche 6 Août 2023 :
12h, **Pique-nique géant** ouvert à tous avec la présence du groupe Péruvien.

ANIMATIONS SPORTIVES

QUELQUES NOUVELLES DU TC

Pujolais, avec un mois de juin qui a compté beaucoup de matchs joués et des résultats très encourageants : **Marion Da Silva et Léna Barrère championnes départementales par équipes en Division 1.**

Pour les garçons champions départementaux par équipes. **Bravo à Lucio, Hugo et Alexis.**



CIRCUIT DUNLOP

8 jeunes du TC Pujolais étaient en finale, aujourd'hui, du circuit Dunlop ! Félicitations à Marion DA SILVA et Alexis VOGLER qui remportent la finale.

Bravo à Léna BARRERE, Julie VUILLEMIN, Jade BARRERE, Mathéo ROUIL COSTA, Lucio CARON et Maxence DUBOIS pour leur très beau parcours.



(De gauche à droite) : Lucio CARON, Alexis VOGLER, Julie VUILLEMIN, Fabien NAYROLLES, Maxence DUBOIS



(de gauche à droite) : Marion DA SILVA, Jade BARRERE, Léna BARRERE, Mathéo ROUIL COSTA CARREGA

RUGBY

ENVIE DE JOUER AU RUGBY ?

Nouvelle école de rugby s'ouvre à Pujols



Les lionceaux

Recrutent !

(Née entre 2011 et 2019)

Licence gratuite

1^{er} entraînement le :

samedi 2 septembre de 14h à 16h, goûter offert.

Nous serons présents au forum des sports à Pujols

le 10 septembre de 10h à 17h.

JOURDAN Jeremy 0618502644

MONGAY Ludovic 0683483289



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

REGLEMENT SERVICE DE BROYAGE A DOMICILE

Service approuvé par délibération du Conseil Communautaire n°.....

Document disponible sur le site www.grand-villeneuvois.fr ou sur simple demande au 05 53 49 22 52

Préambule :

Dans le cadre de la prévention des déchets, la C.A.G.V. a mis en place une prestation de broyage des déchets verts des particuliers à domicile.

Ce service de broyage permet :

- De limiter les apports en déchèteries et de réaliser une gestion des déchets verts sur place.
- De proposer une alternative aux brûlages sauvages interdits par la réglementation en vigueur.
- De limiter les dépôts sauvages.
- D'améliorer la qualité du compostage (apport de structurant aux bio déchets).
- De développer des pratiques de jardinage « vertueuses » en utilisant le broyat en paillage.

Article 1 Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions techniques d'organisation et de déroulement de la prestation de broyage à domicile des déchets verts des particuliers.

Article 2 Nature des prestations

Le service proposé consiste à assurer le broyage des déchets verts issus de la taille et l'élagage d'arbres et arbustes à domicile. Le diamètre maximal des branches à broyer ne devra pas excéder 15 cm. Les caractéristiques techniques du broyeur de la C.A.G.V. permettent un rendement de 12 à 16 m³ / heure de déchets verts broyés.

Le service, objet du présent règlement, est assuré uniquement pour les ménages du territoire de la C.A.G.V.

Les professionnels sont exclus de ce service.

Article 3 Conditions des prestations

1. Conditions générales

- Le service est réservé aux usagers du territoire de la C.A.G.V.
- Le nombre d'interventions chez l'utilisateur est limité à deux par an.
- L'intervention sur place ne peut excéder 2 heures.
- Les opérations de broyage ont lieu les jeudis et vendredis des trois premières semaines du mois (à compter du premier lundi) de 8h30 à 14h30. La quatrième semaine elle aura lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 14h30.
- L'intervention sera réalisée selon un calendrier défini par la C.A.G.V. en accord avec l'utilisateur.
- En cas d'empêchement, l'utilisateur devra annuler le rendez-vous au minimum 48 H avant l'heure prévue d'intervention en contactant la ligne info déchets.
- Dans le cas de conditions météorologiques défavorables qui pourraient impacter sur la sécurité des agents de broyage (fortes pluies, vents violents, neige, gel...), le rendez-vous sera annulé par la C.A.G.V. qui contactera l'utilisateur pour lui proposer un nouveau rendez-vous.
- En cas d'impossibilité pour terminer le broyage de tous les déchets verts présentés par l'utilisateur sur la durée prévue, un autre rendez-vous sera pris.
- L'utilisateur doit être présent ou dûment représenté pendant toute l'intervention.

2. Conditions tarifaires

Ce service est pris en charge par la C.A.G.V.

La prestation comprend le déplacement, l'installation, le repli, les arrêts techniques et jusqu'à 1h de broyage relevé au compteur de la machine.

En cas de désistement sur place de l'utilisateur à l'arrivée de l'agent de la C.A.G.V., ou si le broyage ne s'effectue pas, quelle qu'en soit la raison ne dépendant pas de la C.A.G.V. (absence de l'utilisateur, impossibilité d'installation, etc.), la C.A.G.V. se réserve le droit de refuser toute autre inscription de cet administré.

3. Conditions techniques

Modalités de réalisation des opérations de broyage

Autorisation d'intervention chez l'utilisateur

L'utilisateur autorise la C.A.G.V. à pénétrer sur son domaine privé avec un broyeur à végétaux sur pneumatique et un véhicule de moins de 3,5 Tonnes.

Les interventions réalisées sur le domaine public (regroupement de voisinage, centre-ville...) doivent faire l'objet d'une demande d'occupation temporaire du domaine public par l'utilisateur, auprès de la mairie concernée.

Sécurisation du site de broyage

L'entrée du terrain de l'utilisateur doit permettre l'accès et le passage d'un véhicule et du broyeur attelé. Les branches à broyer devront être présentées dans un endroit accessible par le broyeur (pas d'escalier, de mur et grillage à franchir). Les branches elles-mêmes, doivent pouvoir être facilement manipulées par l'agent en charge du broyage. Les actions éventuelles de tronçonnage ou de dégagement des ronces devront être effectuées en amont de l'opération par l'utilisateur. L'espace d'intervention doit permettre d'installer dans des conditions correctes de sécurité et de stabilité le matériel de broyage. Cet espace doit au minimum avoir une longueur de 6 m et une largeur de 3 m. Le sol doit être plat et stable. Les déchets seront broyés exclusivement à l'intérieur de la zone balisée à cet effet.

L'agent de la C.A.G.V. peut refuser l'intervention s'il estime que les conditions de sécurité minimales et les exigences d'accès au tas à broyer ne sont pas réunies.

Déchets verts à broyer

Déchets autorisés : ne seront broyés que les branchages avec ou sans feuilles résultant des tailles de haies et d'élagages. Le diamètre des branchages à broyer ne devra pas dépasser 15 cm.

Déchets interdits : Feuilles, tontes, déchets de cuisine, bois type planches, fleurs et plantes fanées, paille, végétaux humides en cours de décomposition, mottes de terre, piquets...

L'utilisateur s'engage à respecter la nature des déchets à broyer, leur volume et la non-présence d'éventuels éléments exogènes (ferraille, ficelles...) ou non-conformes.

Le volume de déchets verts à broyer sera reporté sur une fiche d'intervention fournie par l'agent la C.A.G.V., qui comportera également les heures de démarrage du broyeur et d'arrêt. Cette fiche sera visée par l'utilisateur en fin d'intervention.

Devenir du broyat

La prestation de broyage à domicile est réalisée par la C.A.G.V. pour encourager sa politique de prévention des déchets. Dans ce cadre, le choix est donné à l'utilisateur : le broyat obtenu sera soit récupéré par l'agent afin d'être utilisé comme apport de matière carbonée dans le processus de compostage électromécanique, soit laissé chez l'utilisateur pour utilisation en paillage ou en compostage. Des conseils d'utilisation de ce broyat pourront être prodigués par l'agent de la C.A.G.V.

Sinistre

La C.A.G.V. ne saurait être tenue pour responsable des dégradations que pourraient générer le déplacement du broyeur sur le sol ou la projection d'éléments issus de l'opération de broyage.

L'utilisateur s'engage à ne pas pénétrer dans le périmètre délimité pendant le fonctionnement du broyeur. Si le périmètre de sécurité n'est pas respecté, l'utilisateur devient alors responsable de tout dommage corporel, matériel ou immatériel, causé directement ou indirectement par le broyeur lui-même, ou à l'occasion de son emploi, tant à l'utilisateur qu'aux tiers, même si le dommage est dû à un vice de matière ou de construction.

L'utilisateur s'engage à avoir souscrit à ses frais, auprès d'une compagnie d'assurances, une police couvrant sa responsabilité civile. La collectivité dispose quant à elle d'une assurance couvrant son activité.

Article 4 - Litiges

Tout différend éventuel qui pourrait résulter du présent règlement sera réglé à l'amiable dans la mesure du possible. En cas d'échec, le tribunal administratif sera seul compétent.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CHATS LIBRES

Sachant que la descendance d'un couple de chat peut engendrer **20 000 individus en 4 ans**, ne rien faire aurait été catastrophique à l'échelle communale !

Ainsi depuis 2018, la Commune, en partenariat avec la **Fondation 30 Millions d'Amis** et l'**Association « Quatre Pattes »** veille à réguler les populations de chats sans maître en mettant en œuvre la politique du « Chat Libre » prévu dans le Code Rural. Ainsi les chats sans maître sont **capturés, stérilisés, identifiés** au nom de « 30 millions d'amis » puis relâcher sur leur lieu de capture. C'est ainsi qu'une **soixantaine de chats** a ainsi rejoint le programme depuis 2018 avec un coût moyen de 86 € par animal.



Avec ces stérilisations, **on limite le risque d'accroissement exponentiel** des populations de chat sous réserve de poursuivre la capture et la stérilisation d'un maximum de chats sans maître vivant sur la commune, le moindre relâchement pouvant être à l'origine d'un nouveau pic de naissances. En parallèle, **il est nécessaire que chaque propriétaire de chats se responsabilise afin de limiter tout abandon sauvage de chatons issus de portée de chatte domestique.**

UNE SOIXANTAINÉ DE CHATS STÉRILISÉS DEPUIS 2018 !

86€ EN MOYENNE PAR ANIMAL

Merci donc de signaler en mairie les chats que vous pensez sans maître afin que la municipalité et ses partenaires leur fassent intégrer le programme « Chats Libres ».

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

MAIRIE
05 53 70 16 13

Site Internet : <http://pujols47.fr>
Facebook : Pujols : j'aime ma ville
Contact : accueil@pujols47.fr

Médiathèque de Pujols
Tel : 05 53 40 12 21

Horaires d'ouverture :
Lundi mercredi jeudi : 8h/12h 13h30/17h
Mardi : Fermé 13h30/17h
Vendredi : 8h/12h 14h/17h
Samedi (Permanence) : 10h/12h

Permanence UNA (service à la personne) :
Du lundi au vendredi 8h30/12h30
L'après-midi sur rendez-vous

Contact :
Tel : 05 53 41 96 04
Urgence : 07 70 01 27 30
mail : una.assad.pujols@orange.fr
PrésidentM. Régis LHONNEUR

Point Information
Tourisme de Pujols

Tel : 05 53 36 78 69
email : pujols.info@tourisme-villeneuve.fr

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

06 48 71 73 67

DÉMARCHE ZÉRO DÉCHETS



REFUSER



REDUIRE



REUTILISER



RECYCLER



COMPOSTER

PERMANENCES EN MAIRIE

Délégué à la cohésion police - population : tous les 1er jeudis du mois de 9h à 11h.

PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux Samedi 10h - 12h sur rendez-vous
Daniel Barrau le matin sur rdv
Autres adjoints sur rendez-vous

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE À PORTE

A l'approche de la redevance incitative, un rappel à la réglementation s'impose. Les sacs noirs (ordures ménagères) doivent être à l'intérieur du conteneur individuel fourni par la CAGV. Les conteneurs doivent être obligatoirement fermés.

Ne seront pas collectés :

Les sacs déposés directement au sol, les conteneurs non fermés, les sacs au-dessus du conteneur individuel.

En cas de conteneur ne correspondant pas aux nombres de personnes présentes dans le foyer, il est nécessaire de prendre contact avec la CAGV, afin d'avoir un conteneur de capacité adaptée. L'échange du conteneur se fera sur justificatif du nombre de personnes composant le foyer. La CAGV lors de la collecte suivante fera l'échange de conteneur.

NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés...

ASTIÉ Jeanine, Marie, Claude
épouse GUITARD 02/04/2023
GAYRAUD Michel 05/04/2023
MOREAU MICHEL, Victor 11/04/2023
LE GAL Geneviève, Marie
épouse DUFOUR 12/04/2023
CONSO DEL BARRIQ.Aurora 18/04/2023
veuve TOVO
VIDALOU Christian, Jacques 19/04/2023
POPULUS Eliane, Hélène
veuve JACQUELET 20/04/2023
LEHERICEY Jacques, Marie-Claude, Jean 29/04/2023
LEVENTOUX Denise, Fernande
épouse BRULÉ 07/05/2023
EMÔ Régis, Gérald, Raynald 11/05/2023
BRISSE Simone Roberte
épouse DELBANO 27/05/2023
SAUBOUA Marie
veuve RÉTORET 04/06/2023

COSTE Jean-Claude 02/06/2023
FRANCOIS Jean-Jacques 02/06/2023
GIRAUD Patricia
épouse BERENGUER 10/06/2023
FLUCHAIRE Claude, Jean, Camille 25/06/2023
DURIOT Nathalie, Virginie
épouse MARTIN 26/06/2023
REBOURS Pierre 28/06/2023

Bienvenue à...

LUCHE Gabriel, Jean, Aimé 27/03/2023
COLOMINES Gustave, Jacques 10/04/2023
GARCIA Ava, Marcia 20/04/2023
GUILLAUME Maximilien 07/05/2023
NOUAILLE Lizzie 10/05/2023
RAXACH Simon 16/05/2023
EL AZZIMANI Chaima 30/05/2023

République !

A l'appel de l'association des maires de France (AMF), nous nous sommes rassemblés à midi sur le parvis de la mairie de Pujols le lundi 3 juillet dernier pour dire Stop ! Stop à la violence et aux émeutes urbaines qui enflammaient le pays ; stop aux vandalismes, aux dégradations de biens publics ou privés et stop aux pillages ; stop aux menaces, aux attaques aux personnes, aux élus de la Républiques et à leur famille ; stop !

Nous avons demandé l'apaisement et le rétablissement de l'ordre public, de l'ordre républicain. Nous avons remercié et soutenu les forces de police engagées à nos côtés, pour nous protéger et protéger l'espace public, le bien commun.

Nous condamnons toutes les formes de violences, d'où qu'elles viennent.

Nous avons aussi présenté nos sincères condoléances à la famille et aux proches de Nahel, ce jeune homme dont la mort brutale fut le détonateur de l'embrasement. En sa mémoire, nous nous sommes recueillis dans le silence. Et nous avons demandé que justice soit faite dans le respect de l'Etat de droit.

Il est grand temps de trouver la voie de la réconciliation. Cette dernière ne fera pas l'économie de plus de justice sociale. Celle inscrite dans l'article premier de notre constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. (...) ».

Pujols Ensemble

Pujolaises et Pujolais,

Votre commune est gérée par procuration !

Nous avons déjà pointé dans le dernier PIM l'absence de quorum au sein des élus de la majorité et un grand nombre de procurations données par les absents.

La majorité rencontre-t-elle des difficultés ?

C'est plus du tiers des conseillers municipaux de la majorité absents aux séances du conseil municipal depuis le début de l'année (5 réunions du conseil).

Crise de confiance, désengagement...

La majorité est à la peine.

Pour notre part nous maintenons notre présence et nos engagements.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre après un été que nous vous souhaitons rempli de belles retrouvailles familiales et amicales.

Union pour le renouveau de Pujols

Mardi 25 juillet, à 18h30 : sous la Halle : **Cluedo Géant, au Cœur du Moyen Age** avec la Compagnie « Paradoxe », organisé par le **Pays d'Arts et d'Histoire (PAH)** (sur réservation).

Dimanche 6 août : dans le bourg, **Foire aux livres**, organisée par **Amnesty International**.

Jeudi 10 août, à 10h : **Visite de la Tour Saint Nicolas**, organisée par le **PAH**, rendez-vous devant l'église Saint Nicolas (sur réservation).

Vendredi 11 août : sur l'esplanade de la salle du Palay, à la tombée de la nuit, **cinéma sous les étoiles** « Les Roseaux Sauvages », organisé par la **Commune de Pujols en partenariat avec l'Utopie, Pujols**

Initiative et la CAGV.

Samedi 19 et dimanche 20 août : Au théâtre de verdure, au Palay, **Marché des Potiers**, organisé par les **Amis de Pujols**.

Mercredi 6 septembre : à 14h30, **place Saint Nicolas, Le Fabuleux Destin de l'Abbé Gerbeau**, organisé par le **PAH**.

Samedi 9 septembre : **Rencontre avec l'écrivain Soufiane Khaloua**, qui parlera de son premier roman, « La Vallée des Lazhars », publié aux éditions Agullo, organisée par la **bibliothèque de Pujols**.

Octobre Rose : (en cours de programmation)

Samedi 7 octobre : **salle du Palay, concert d'Automne**, organisé par **1000&1 Rêves d'Enfants**.



Pujols

J'aime quand tu deviens rose,
J'aime que tu me gâtes de belles choses :

De jolies cerises
Tu n'en fais qu'à ta guise

Les pétales de fleurs tombent à foison

Les pierres de tes maisons,
Sont belles sous cette saison

Tu sèmes la sève brune
Tes rues étroites,
Sont grises comme la lune,
Que l'on distingue et qui m'épate

Léane ROUGÉ

Les figures de style :

Anaphore (L.1-2) : « J'aime quand tu deviens rose »

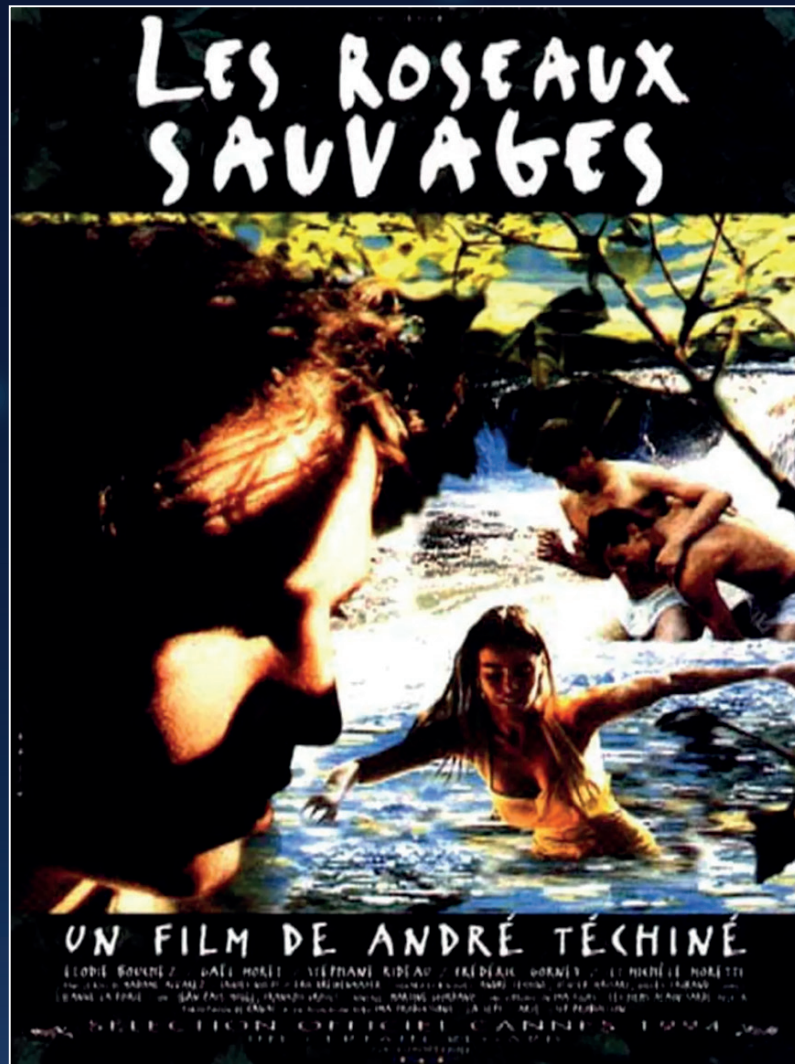
« J'aime que tu me gâtes de belles choses »

Paronomase (L.8) : « Tu sèmes la sève brune »

Comparaison (L.10) : « Sont grises comme la lune »



Venez fêter les 30 ans du tournage du film dans la Vallée du Lot



Vendredi 11 août à 20 h 30
Esplanade de la salle du Palay - Pujols

GRATUIT

- 20 h 30 : rencontre avec les acteurs Gaël Morel et Stéphane Rideau et les réalisateurs du film
- 21 h 30 : projection du film (sous chapiteau en cas de pluie)